

Droit de la communication

ECTS : 3

Description du contenu de l'enseignement :

L'objectif du cours est de permettre aux étudiants de découvrir les grands enjeux réglementaires liés à la publicité et aux médias. Les thématiques suivantes sont abordées :

1. Introduction et principes généraux de la publicité et de la promotion
2. Les pratiques commerciales déloyales trompeuses
3. La publicité comparative
4. La réglementation de la promotion des ventes
5. Les réglementations spécifiques applicables à la publicité (boissons alcoolisées, tabac, cosmétiques etc.)
6. La protection des créations publicitaires
7. La protection des tiers dans la publicité
8. La protection des données, le RGPD

Compétence à acquérir :

Connaissance des principales réglementations en lien avec la publicité et le marketing digital
Savoir rédiger une argumentation juridique